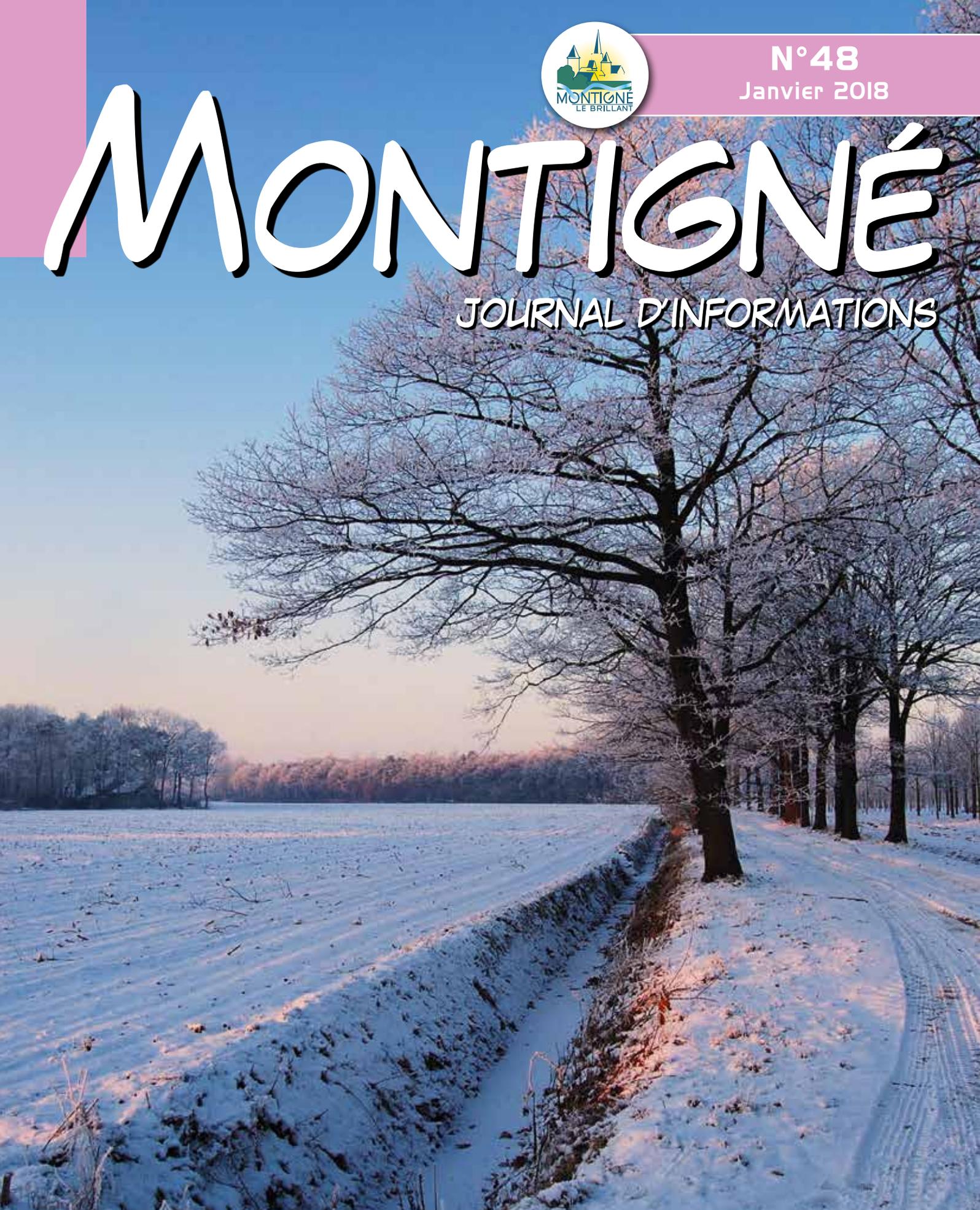




N°48  
Janvier 2018

# MONTIGNÉ

JOURNAL D'INFORMATIONS



## Vie municipale

Conseil municipal  
des enfants  
> p. 8



## Infos diverses

Sécurité routière  
tous responsables  
> p. 15



## Vie associative

Badminton  
> p. 20

# Sommaire

3

## LE MOT DU MAIRE

4

## VIE MUNICIPALE

- Vœux de la municipalité
- Redéploiement des locaux scolaires et périscolaires
- Réaménagement de la rue des Lauriers
- Voirie communale et élagage
- Lotissement «nouveau quartier Chemin du Coudray»
- TAP
- Tarifs eau et assainissement
- Jardin disponible
- Service mobiTUL
- Conseil municipal des enfants
- Bibliothèque
- Ludothèque
- Accueil de loisirs
- Opération argent de poche
- RAM

11

## INFOS DIVERSES

- Agenda
- État civil
- Recensement
- Défibrillateurs
- Tarifs communaux
- Gendarmerie
- Nouvelles activités
- Calendrier de collecte des déchets
- Sécurité routière
- Maison de l'Europe
- Comptage nocturne d'animaux sauvages
- 16 ans recensement obligatoire
- Les motards ont du cœur
- La Citad'Elle
- ADMR
- France Alzheimer

18

## LES ÉCOLES

- École Pablo Picasso
- Amicale de l'école Pablo Picasso
- École Sacré Cœur

20

## VIE ASSOCIATIVE

- ASLM
- Volley
- Badminton
- Football
- Théâtre
- Cyclos
- Bourse aux vêtements
- Gymnastique volontaire
- Swing mov' et Surprise Party
- Le gardon de Montigné
- Patchwork
- Syndicat du Bassin du Vicoin

Directeur de la publication : M. PEIGNER

Rédaction : Commission Communication, avec les différentes associations locales, les écoles, ...

Maquette et Impression : Imprimerie MADIOT - 02 43 69 21 03 - certifié 



Le contexte législatif, les problématiques budgétaires mais aussi la volonté d'agir ensemble incitent les communes à unir leurs forces, ce qui se traduit par un renforcement de l'intercommunalité et le développement de notre Agglomération. En janvier 2017, les compétences eau et assainissement ont été transférées. L'enseignement artistique a quant à lui été repris en septembre.

Par ailleurs, nous préparons le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et le Projet Local de l'Habitat, à l'échelle des 20 communes, afin de rationaliser la production de logements et d'harmoniser les programmes de soutien à l'habitat.

En 2018, nous allons organiser avec les élus de Loiron la fusion des 2 intercommunalités. Tout l'enjeu est de constituer un bassin de vie commun, pour 34 communes et 120 000 habitants. Ce regroupement permettra de renforcer l'ancrage à l'ouest de notre agglomération et de mieux profiter de l'attractivité de la métropole rennaise en développant les coopérations avec le Pays de Vitré.

Dans ce contexte de regroupement et de mutualisations, la commune conserve un rôle essentiel. C'est à cette échelle que se construit chaque jour le « vivre ensemble ».

Les orientations définies par le Conseil Municipal s'inscrivent pleinement dans cette stratégie qui vise à encourager le respect mutuel, la coopération ou le refus de s'ignorer.

Nos choix en matière d'investissement ont pour finalité première de proposer un cadre de vie qui favorise l'accueil de nouveaux habitants et qui répond aux attentes des montignéens dans leur diversité :

- pour les plus jeunes, la restructuration des locaux scolaires et périscolaires ainsi que la rénovation de l'aire de jeux,
- pour nous tous, le réaménagement d'espaces publics comme la rue des Lauriers,
- pour nos aînés, la constitution de réserves immobilières en cœur de bourg afin d'être en capacité de construire des logements adaptés pour personnes âgées.

Nous souhaitons également encourager le vivre ensemble en mobilisant les forces vives de la population : membres d'associations, bénévoles, montignéens qui souhaitent s'investir dans la vie de leur commune... Vous étiez nombreux à la cérémonie des vœux du 19 janvier, c'est un signe encourageant. La diversité des activités présentées dans notre journal témoigne également de votre implication.

Notre commune, sans doute du fait de son développement progressif, a conservé son caractère rural et de ce fait, offre un cadre propice au refus de l'immobilisme ou du repli sur soi.

Ce début d'année est placé sous le signe des travaux. Travaux qui, malgré les efforts de planification de la municipalité et des maîtres d'œuvre, peuvent provoquer des perturbations pour les usagers. Je tiens à vous remercier pour votre compréhension. En tant qu'enseignants, parents d'élèves, bénévoles à la bibliothèque ou habitants de la rue des Lauriers, je sais à quel point vous pouvez être directement impactés.

Je remercie également l'ensemble du personnel communal qui se mobilise aux côtés des élus pour faire en sorte que tout se passe pour le mieux.

Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je vous souhaite de la réussite dans vos projets, mais surtout des moments de découverte, de joies simples, en famille ou avec vos amis. ■

Michel PEIGNER

## Vœux de la municipalité

Lors de la cérémonie des vœux, Michel Peigner et le conseil municipal ont présenté les quatre axes de travail abordés par l'équipe municipale lors des réunions plénières d'octobre et novembre pour les années à venir :

- Habitat, commerces, services et rénovation urbaine
- Entretien du patrimoine communal, de la voirie
- Animation : petite enfance, périscolaire, vie associative, activités sportives... Le vivre ensemble
- Nouveaux équipements, restructuration des équipements existants.

Une galette et un verre de l'amitié ont clôturé cette soirée.



## Redéploiement des locaux scolaires et périscolaires

Depuis début janvier l'école maternelle Pablo Picasso a déménagé sur le site de l'école primaire.

Les travaux, pour le regroupement de l'école Pablo Picasso dans les locaux sous la salle de loisirs, ont débuté début janvier et devraient être terminés pour une ouverture à la rentrée de septembre 2018.

### LIEUX ET HORAIRES DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE PENDANT LES TRAVAUX :

#### Accueil périscolaire le matin :

Enfants de maternelle : Maison Fouquet – 9 rue des écoles – de 7h15 à 8h45.

Enfants de primaire : Salle du Verger – Cour de la mairie – de 7h15 à 8h45.

#### Accueil périscolaire le soir :

Enfants de maternelle : Maison Fouquet – 9 rue des écoles – de 16h30 à 19h00.

Enfants de primaire : Salle du Verger – Cour de la mairie – de 16h30 à 18h00 et

Maison Fouquet – 9 rue des écoles – de 18h00 à 19h00.

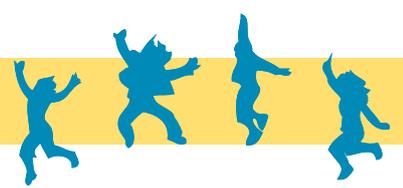
**Point de regroupement avant les activités TAP à partir de 13h25 :** Salle des Loisirs (= salle des fêtes)

**Accueil de loisirs le mercredi après-midi de 13h30 à 19h00 :** Maison Fouquet – 9 rue des écoles.

**Accueil de loisirs pendant les petites vacances :** de 7h15 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 - Maison Fouquet - 9 rue des écoles

Retrouvez toutes les informations sur l'évolution des travaux sur le site de la commune :

[www.montignelebrillant.mairie53.fr](http://www.montignelebrillant.mairie53.fr) → rubrique actualités



## Réaménagement de la rue des Lauriers

Les travaux de réaménagement de la rue des Lauriers, allant du carrefour de la rue Saint Georges au carrefour de la rue des Écoles et de la rue de Narbonne, débuteront fin janvier et s'achèveront fin juin 2018.



### Travaux prévus :

- ▶ la réhabilitation du réseau d'eaux usées (maîtrise d'ouvrage Laval Agglo),
- ▶ l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications (maîtrise d'ouvrage Territoire Energie 53),
- ▶ l'aménagement de la voirie et du carrefour rue des Lauriers et rue du Parc (maîtrise d'ouvrage Commune de Montigné-le-Brillant),
- ▶ et les travaux d'enrobés (maîtrise d'ouvrage Conseil Départemental 53).

Le suivi des travaux sera assuré par le cabinet Kaligéo de Changé. L'entreprise Eurovia de Bonchamp se charge des travaux pour le compte de Laval Agglo, la commune et le CD 53, et l'entreprise Eiffage de Laval des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications.

Le calendrier d'exécution de ces travaux est fixé comme suit :

- réseau d'eaux usées : de fin janvier à mi-mars,
- enfouissement des réseaux : de mi-mars à fin avril,
- voirie (bordures et structure voirie) : de mi-mars à mi-juin,
- enrobé de la voirie, trottoirs et signalisation : de mi-juin à fin juin.

Pendant les travaux, la route sera barrée en totalité ou partiellement en fonction des phases de travaux, avec mise en place de déviation pour les véhicules en transit par la rue des Primevères. Des panneaux d'accès aux commerces seront mis en place. L'accessibilité pour les riverains sera assurée sauf pour les véhicules.

La rue des Lauriers sera ré-ouverte à la circulation tous les week-ends du vendredi 17h au lundi 8h. L'accès aux piétons sera assuré de façon permanente.

Pour le vide grenier (dimanche 6 mai), la chaussée sera opérationnelle et les trottoirs seront empierrés.

## Voirie communale et élagage

Les obligations des propriétaires privés riverains des voies publiques en matière de plantations dépendent de la qualification juridique des voies.

- **Dans le cas des chemins ruraux**, l'article D 161-24 du code rural et de la pêche maritime dispose que « les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. »

Les propriétaires doivent donc respecter les obligations d'élagage si les branches et racines avancent sur l'emprise du chemin rural, sans condition de hauteur pour les végétaux. À défaut, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la com-

mune, aux frais des propriétaires riverains négligents, après une mise en demeure restée sans résultat.

- **Dans le cas des voies communales**, l'article L 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales donne la possibilité au maire, après une mise en demeure restée sans résultat, de procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, en mettant à la charge du propriétaire les frais afférents aux travaux.

L'installation du très haut débit en fibres aériennes étant prévue à partir de 2018 sur la commune de Montigné-le-Brillant, il est demandé aux propriétaires de procéder à l'élagage des arbres débordant sur la voie publique.

## Lotissement « nouveau quartier Chemin du Coudray »

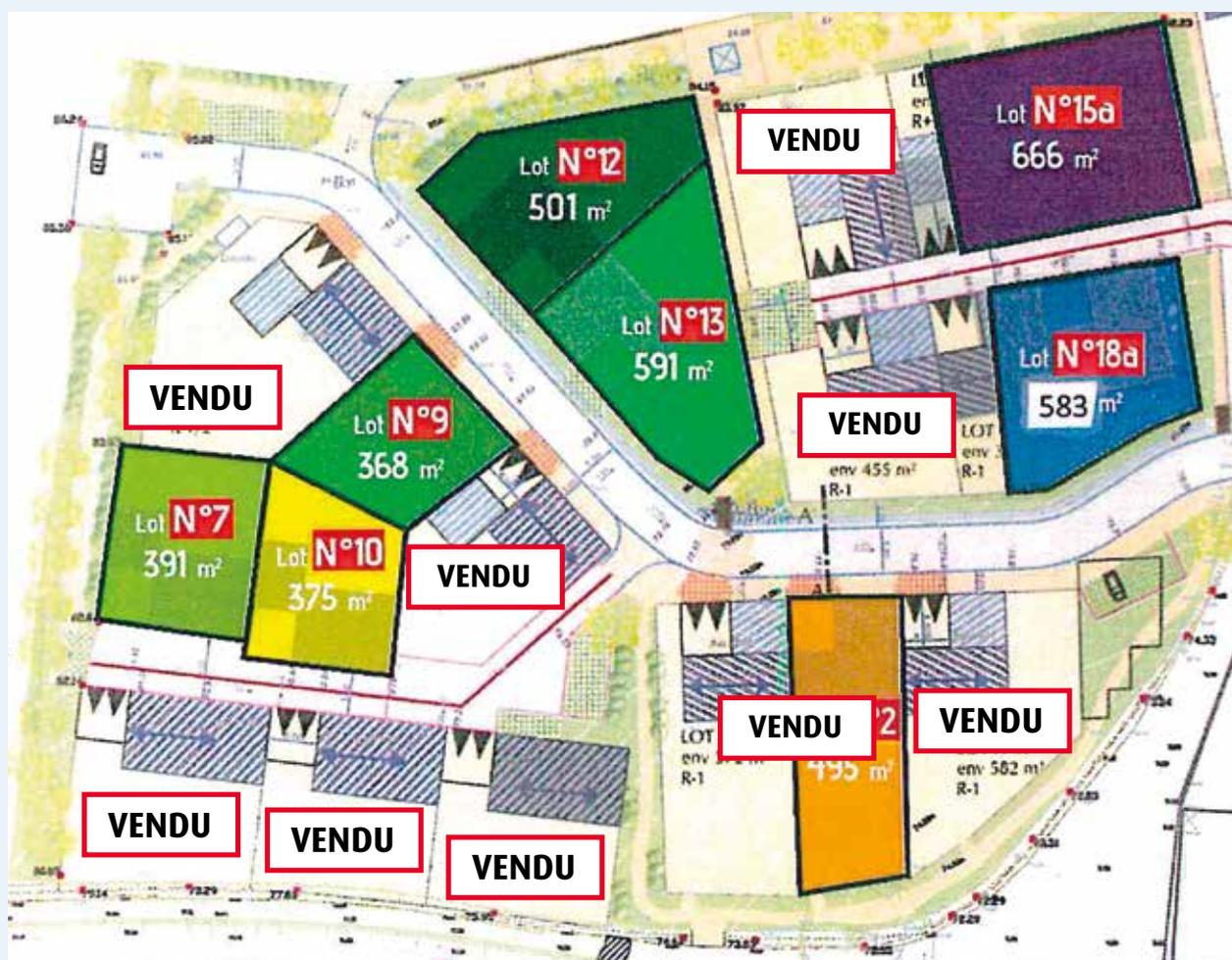


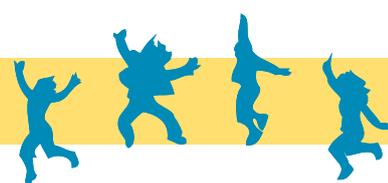
### Principaux assouplissements apportés au règlement :

- ▶ Les accès aux parcelles et le positionnement des places de stationnement sont mentionnés au plan de masse à titre indicatif, mais ils ne sont plus figés (sauf pour les lots 12 et 13, du fait de la présence de la noue)
- ▶ La notion de « construction secondaire » est supprimée
- ▶ Augmentation de la surface des secteurs constructibles
- ▶ Possibilité de diviser les lots 15a et 18a pour permettre une opération de locatif privé
- ▶ Implantation possible de la construction en retrait par rapport aux lignes d'accroche
- ▶ Adaptation à la pente du terrain (les demi-niveaux ne sont plus imposés, les côtes depuis la voie publique (+/- 20 cm) sont définies uniquement pour le niveau du sol des garages)

### Prix de vente :

Lot n°	Superficie en m <sup>2</sup>	Prix de vente en € TTC (TVA sur marge incluse)
7	391	21 523,50
9	368	21 078,00
10	375	20 587,50
12	501	29 308,50
13	591	35 023,50
15a	666	38 476,80
18a	583	33 231,00





## Temps d'Activités Périscolaires

### Un temps ludique et pédagogique

Ils sont gratuits, facultatifs, et proposés tous les jours (sauf le mercredi) pour les enfants de Grande Section au CM2, après le repas, de 13h30 à 14h15.

Exemples d'activités proposées : fabrication du bonhomme carnaval, jeux collectifs, atelier créatif, ludothèque et bibliothèque, rencontres avec des bénévoles d'associations comme l'AFM Téléthon et les Bouchons d'amour 53 (photo ci-contre), chorale pour le marché de Noël, « A toi la parole ! », l'atelier des petits citoyens : temps d'échange avec les enfants sur des sujets d'actualité ou des thèmes comme les droits de l'enfant, le harcèlement à l'école ou la sécurité routière.



### Organisation de la vie scolaire à partir de septembre 2018

Le Conseil Municipal, lors de sa dernière réunion et en concertation avec le conseil d'école, a décidé par vote à bulletins secrets de solliciter une dérogation auprès de l'Inspection Académique pour réorganiser la semaine scolaire à partir de septembre 2018. En cas d'acceptation, les heures d'enseignement seraient réparties sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30) et les temps d'activités périscolaires (TAP de 13h30 à 14h15) seraient supprimés. Un accueil de loisirs serait de nouveau mis en place le mercredi matin.

## Laval Agglomération Tarifs eau et assainissement

Par délibération en date du 11 décembre 2017, Laval Agglomération a décidé de ne pas modifier au 1<sup>er</sup> janvier 2018 les tarifs eau et assainissement. Pour Montigné, ils sont donc inchangés et fixés comme suit :

En HT	Eau	Assainissement collectif
Part fixe (abonnement)	37,00	29,00
Part variable (le M <sup>3</sup> )	1,22	0,96
Redevance sur la pollution domestique/M <sup>3</sup>	0,30	-
Fonds départemental/M <sup>3</sup>	0,2802	-
Modernisation des réseaux collecte/M <sup>3</sup>	-	0,18



Pour les abonnés disposant d'un assainissement individuel, la redevance annuelle d'assainissement non collectif est supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le règlement des vérifications périodiques ou autres se fera désormais à l'acte.

### Jardin disponible

Une surface de 200m<sup>2</sup> de terrain située derrière la mairie vient de se libérer.

Si vous êtes intéressés par cette mise à disposition gratuite, contactez la mairie.



### Service MobiTUL

Si vous avez 80 ans ou plus, ou un taux d'incapacité supérieur à 50%, vous pouvez bénéficier du service HandiTUL, en porte à porte, pour les loisirs, les courses...

Renseignements et inscriptions :  
02 43 49 86 24.

## Conseil Municipal des Enfants



En octobre dernier, tous les élèves de CM1 et CM2 des deux écoles de Montigné ont voté pour élire leurs 11 conseillers municipaux. Les élus sont :

- › Yanis BEAUFORT (le maire)
- › Shanaelle TOMCZYK (l'Adjointe)
- › Noé BEUNARD, Léane COULON, Julien DUTERTRE, Lysandre LARDEUX, Noé LEGOURD, Léna METAYER, Ceylian PARIS, Janelle POIRIER et Louca ROCHER (les autres conseillers)



Comme chaque année, le CME a participé au Téléthon qui s'est déroulé les 8 et 9 décembre. Avec la vente des roses et des crayons à la sortie des écoles et devant les commerces de Montigné et grâce à la participation de tous, ils ont récolté 243 €.



Les enfants ont également installé les décorations de Noël, dans la cour de la mairie.

Lors de leur prochaine réunion, ils définiront les projets qu'ils souhaitent réaliser cette année.

En février, ils participeront à un conseil municipal adulte.

## Bibliothèque

Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi : 16h30 / 17h30 (uniquement en période scolaire).

Mercredi : 16h / 18h

Samedi : 11h / 12h30

Les prêts sont **GRATUITS**.



Tous les renseignements utiles sur :

[www.labib.agglo-laval.fr](http://www.labib.agglo-laval.fr)

Dans le cadre du « temps fort de l'automne », le dimanche 5 novembre, à la salle de loisirs, la bibliothèque de Montigné nous a fait voyager à Madagascar (exposition des photos de Renée Chedemail, musique et textes de Stéphane Doreau et Jean-Luc Bansard et goûter malgache).



Cette fin d'année 2017 a vu le départ de Catherine Georges, responsable des bénévoles. Nous lui adressons un grand merci pour tout le travail accompli depuis 2012.

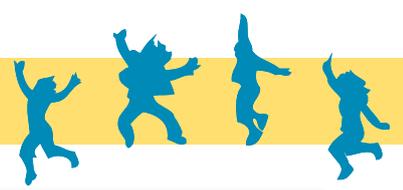
Danièle Rolland, bénévole très active depuis de nombreuses années, a pris sa succession.



Les bénévoles de la bibliothèque vous donnent rendez-vous :

- le **samedi 10 février**, à 10h15, pour « une racontée d'histoires » pour les petits, par Anita Tollemer,

- et le **mercredi 11 avril**, à 15h30, pour un spectacle intitulé « la bulle sonore » : lecture musicale, à partir de 3-4 ans jusqu'à ... 99 ans.



## Ludothèque



Rappel des horaires d'ouverture :

► Période scolaire et mois de juillet :

Mercredi : 15h / 18h Samedi : 10h30 / 12h

► Petites vacances scolaires :

Ouverture limitée aux semaines de fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Mercredi : 15h / 17h Samedi : 10h30 / 12h

► Pas d'ouverture en août et pendant les vacances de Noël.

Mise à disposition **GRATUITE** des jeux et jouets pouvant être utilisés sur place ou prêtés.

De nouveaux jeux sont arrivés. Venez les découvrir !



En raison de la Fête du Jeu, la ludothèque sera fermée le samedi 7 avril 2018.



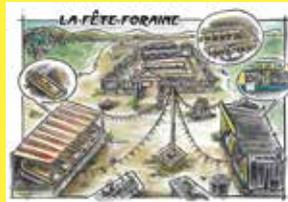
## Samedi 7 avril 2018

### Salle de loisirs, à partir de 14h

Petits et grands, en famille ou entre amis, venez jouer et vous amuser autour des différents pôles d'animation.

Jeux surdimensionnés, nombreux jeux de société, kapla, jeux d'imitation, et animation de l'association PAYASOLOCO, sur le thème de la FETE FORAINE - COMICE DES JEUNES AGRICULTEURS

Entre libre et gratuite.



Journée à la Galerie Sonore à Angers



Initiation à la cuisine moléculaire avec un animateur scientifique

## Accueil de Loisirs

### Un temps de vacances et de découvertes



L'Accueil de loisirs ouvre ses portes aux enfants de 2 ans et demi à 11 ans, les mercredis après-midi, la première semaine des petites vacances et les trois semaines de juillet (fermeture annuelle pendant les vacances de Noël).

En moyenne, une quinzaine d'enfants est accueillie les mercredis, et une trentaine pendant les vacances scolaires. Les inscriptions se font à la demi-journée ou à la journée.

Le thème de cette année est « l'aventure sensorielle », avec des activités permettant à l'enfant d'exprimer ses émotions et de développer ses sens, son imaginaire, sa créativité.

Contact : Anne-Sophie LEGOURD (directrice)

Mail : animation.montigne@orange.fr - 02 43 98 38 27



Fête d'Halloween

## Opération argent de poche 16/18 ans

### Une première expérience professionnelle

En 2017, 40 jeunes de Montigné-le-Brillant ont participé au dispositif « Argent de Poche » proposé par le Contrat de Ville de Laval Agglomération.

Pendant les vacances scolaires, les jeunes, âgés de 16 à 18 ans, participent à des travaux d'entretien des bâtiments (ponçage, peinture...) et espaces publics (fleurissement, nettoyage, désherbage). En échange de ces travaux, les jeunes obtiennent une indemnisation de 15 € pour une mission de 3 heures.

C'est une première expérience du monde du travail tout en contribuant à des missions d'intérêt général.

Dossier d'inscription à retirer en mairie ou sur le site internet [www.montignelebrillant.mairie53.fr](http://www.montignelebrillant.mairie53.fr)

Anne-Sophie Legourd, coordinatrice enfance-jeunesse.

Tél : 06 20 44 57 49 ou : [animation.montigne@orange.fr](mailto:animation.montigne@orange.fr)

## Relais assistantes maternelles

Parents ! Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant de moins de 6 ans ? Vous employez une assistante maternelle indépendante agréée ? Le Relais vous aide dans cette recherche, à connaître vos droits et obligations d'employeur, effectuer les démarches administratives.

Le rôle du RAM est d'informer les assistantes maternelles sur leur statut de salariée (contrats, mensualisation, congés payés, formation continue...).

Les assistantes maternelles peuvent solliciter l'animatrice du RAM pour échanger individuellement sur les questionnements ou difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans leur pratique.

Afin de tenir une liste de disponibilités à jour, les assistantes maternelles peuvent communiquer à tout moment sur leurs possibilités d'accueil.

Le RAM est un lieu ouvert libre et gratuit. Les ateliers d'éveil et temps de rencontres et d'échanges ont lieu tous les jeudis matin de 9h15 à 11h30 pendant la période scolaire.

Les animations se dérouleront à la salle des loisirs, à partir du 1<sup>er</sup> février, pendant la période des travaux.



**Goûter de Noël** : jeudi 21 décembre 2017 à Montigné, les assistantes maternelles ont eu des mains d'artistes, pour décorer la salle des loisirs.

37 enfants et 34 parents ont réuni tout-petits, frères et sœurs, 12 assistantes maternelles des 3 communes Nuillé - Montigné - Ahuillé, parents, grands-parents et les bénévoles de la bibliothèque.

Un goûter, un père Noël, des gâteaux confectionnés par les assistantes maternelles, des comptines chantées avec Anita Tollemer, des petits cadeaux et chocolats ont contribué à rendre ce moment très joyeux.



Activité peinture



Séance de motricité

### Dates à retenir :

- Carnaval à Ahuillé : mardi 13 février 2018,
- La chasse aux œufs à Nuillé : mardi 3 avril 2018,
- Fête de la musique à Nuillé au mois de juin 2018

Françoise Ricou-Margas, animatrice Relais Assistantes Maternelles  
Pour rendez-vous : 06 73 13 19 80 ou : [ram.vicoin@gmail.com](mailto:ram.vicoin@gmail.com)  
Permanence à la mairie de Montigné : les jeudis semaines paires de 14h à 17h.



## Agenda

### JANVIER

- Jeudi 18 Assemblée générale Club du Manoir
- Vendredi 19 Vœux de la Municipalité
- Samedi 27 Théâtre « Grand-mère est amoureuse » au profit de l'association des petits doudous

### FÉVRIER

- Vendredi 2 Assemblée générale Société Pêche
- Sam. 3/dim. 4 Concours de belote Club du Manoir
- Samedi 10 Animation jeune public à la bibliothèque
- Vendredi 16 Assemblée générale ASLM

### MARS

- Vendredi 2 Bourse aux vêtements
- Samedi 17 Soirée Chocolat et Rock'n roll avec l'association Swing Mouv' et Surprise-Party
- Samedi 24 Carnaval
- Samedi 24 Soirée pommes de terre Hommes et Peuples solidaires

### AVRIL

- Samedi 7 Fête du jeu
- Mercredi 11 Animation tout public « la bulle sonore » à la bibliothèque
- Dimanche 15 Repas Club du Manoir

### MAI

- Dimanche 6 Vide grenier
- Vendredi 18 Tournoi de volley-ball
- Dimanche 20 Foulées montignéennes et concours de pétanque
- Vendredi 25 Tournoi de tennis de table

### JUIN

- Dimanche 3 Fête de la pêche au plan d'eau Tournoi de football
- Samedi 9 Soirée entrecôte frites Comité des fêtes
- Samedi 16 Soirée Jazz Danse
- Vendredi 22 Fête de la musique
- Sam. 23/dim. 24 Sortie cyclo
- Dimanche 24 Kermesse école Sacré Cœur

### JUILLET

- Dimanche 1<sup>er</sup> Fête école Pablo Picasso

## État civil



### NAISSANCES

- Janelle ARMANGE - La Petite Lande - 28/09/2017
- Théo HODOUL - 17, rue des Lauriers - 01/11/2017
- Antonin LEGRAIS - 3, rue de Narbonne - 11/11/2017

### MARIAGE

- Bruno LAVANDIER et Estelle GRANSAGNE, le 30/09/2017
- Jacques GOUBIN et Marie WYSS, le 10/11/2017

### DÉCÈS

- Georges ROUSSELET - 09/11/2017
- Jocelyne MARTIN, née VERTENTEN - 23/11/2017
- Marie-Josèphe SORIEUX, née BRASSIER - 19/01/2018

## Recensement

Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2015 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

- Population municipale :	1253
- Population comptée à part <sup>(1)</sup> :	39
- Population totale :	1292

<sup>(1)</sup> personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (étudiants, personnes résidant en maison de retraite, établissement militaire, communauté religieuse...)



## Défibrillateurs

Montigné-le-Brillant dispose de 2 défibrillateurs qui se trouvent :

- cabinet médical - 22 rue des écoles
- salle Athéna - zone artisanale



## Tarifs communaux

Location de la salle de loisirs au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

	Commune		hors commune	
	été	hiver	été	hiver
Vin d'honneur	124	161	161	182
Location jour spectacle sans repas 9h-19h	208	265	265	310
Location soirée 14h-2h	241	298	298	355
Location journée complète Saint-Sylvestre 9h-2h	310	390	390	459
Location 2 jours 9h le 1 <sup>er</sup> jour jusqu'à 19h le 2 <sup>e</sup> jour	437	540	540	620
Réunion	104	124	124	151

A ces tarifs, un supplément de 40 € pour les habitants de Montigné et de 50 € pour les personnes extérieures à la commune est sollicité pour une utilisation dès le vendredi après-midi (décision du 06/01/2011)

► Versement d'un acompte lors de la signature du contrat de location (76 € pour les locations supérieures à 155 € et 46 € pour les autres locations)

► Location sono : 54 €

► Remise de 2 chèques de caution : 385 € (locaux) et 100 € (ménage)

► Remise de 40% accordée aux associations de la commune (1<sup>ère</sup> location de l'année gratuite pour chacune des écoles)

► Tarifs «été» applicables du 15 avril au 14 octobre et «hiver» du 15 octobre au 14 avril.

## Gendarmerie

#ESCROQUERIE À LA FAUSSE QUALITÉ

#VOL PAR RUSE

Faux gendarmes, faux policiers, faux agents EDF...  
Comment se protéger ?



#PRÉVENTION

 Ne laissez entrer aucun inconnu dans votre domicile. Utilisez un entrebâilleur et/ou l'cailleton de votre porte pour parler à votre interlocuteur.

 Demandez la carte professionnelle ou la lettre de mission

 Vérifiez auprès de l'organisme qu'une intervention est prévue à votre domicile. En cas de doute, n'hésitez pas à composer le 17 pour joindre la gendarmerie ou la police.



## Nouvelles activités

### Agathe DREUX, coiffeuse à domicile

Plus le temps de se déplacer ? Simplifiez-vous la vie, venez découvrir «Les perles d'Agathe» coiffeuse à domicile.

Agathe saura prendre soin de vous, à votre propre domicile, et vous apportera des conseils personnalisés ainsi qu'une gamme de produits de qualité. Convivialité et fidélité récompensée.

Contact au :  
07 67 83 79 56



### Morgane BOSCHAT, courtier

Avec une formation de juriste et 10 ans d'expérience bancaire en tant que conseiller particulier puis conseiller professionnel, Morgane Boschat, courtier, étudiera gratuitement vos projets et vous conseillera sur vos investissements quels qu'ils soient : rachat de prêt, projet immobilier (primo-accédant, habitation principale, locative, secondaire), investissement professionnel (fonds de commerce, achat de parts de société, murs professionnels), et regroupement de crédit. Elle démarchera ensuite en votre nom les banques et obtiendra les meilleures conditions du marché.

Contact : 06 26 69 79 28  
ou 02 30 30 02 17

m.boschat@lacentraledefinancement.fr

# MON CALENDRIER COLLECTE 2018

## À MONTIGNÉ-LE-BRILLANT



Collecte des ordures ménagères (bac gris) les **mardis**



Collecte des recyclables (bac jaune) les **vendredis** des semaines **paires**

N'oubliez pas de présenter votre bac la veille au soir et de le ranger sous 24h après la collecte.

### BON RÉFLEXE

Pour faciliter le travail des agents qui procèdent à la collecte des déchets, pensez à positionner vos bacs poignée vers la chaussée.



### La collecte du verre

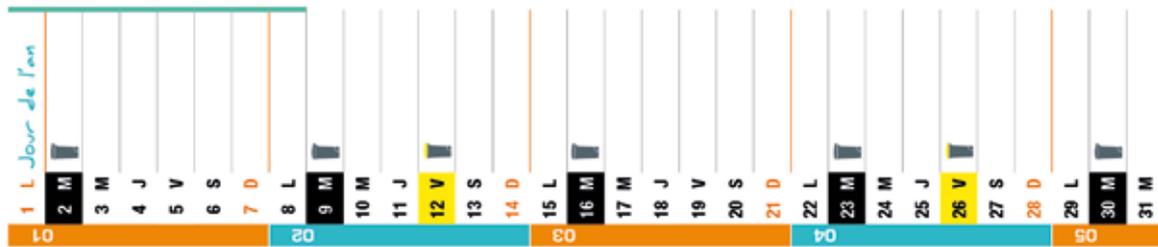
s'effectue aux points d'apport volontaire situés à proximité de votre domicile.



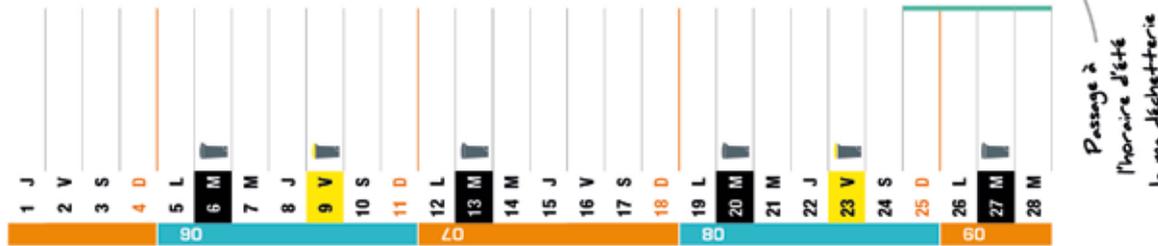
### LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI ET À 100 %.

Recycler 1 tonne de verre permet de fabriquer 2 138 nouvelles bouteilles de 75 cl (330 grammes l'unité).

## JANVIER

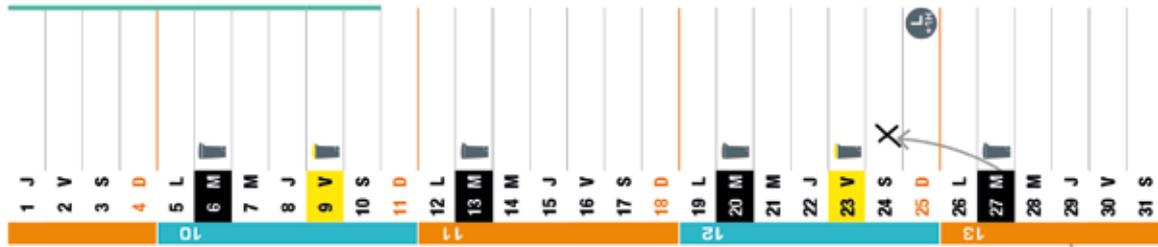


## FÉVRIER

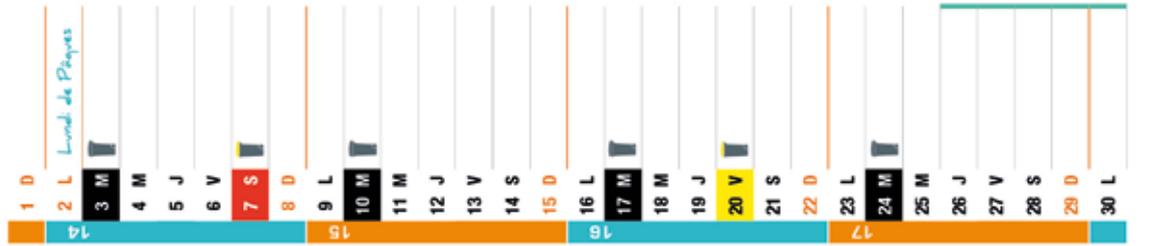


Passage à l'heure d'été de ma déchetterie

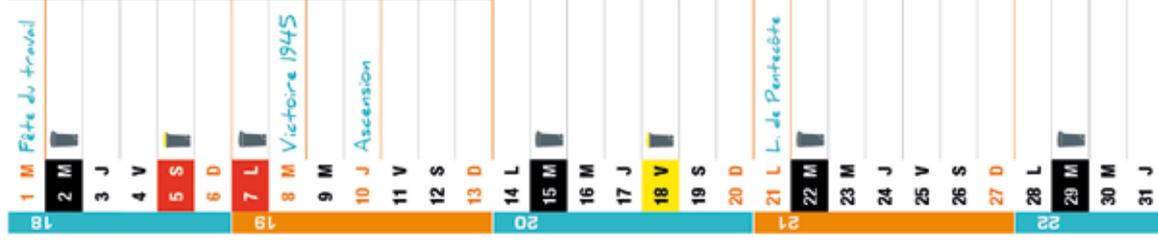
## MARS



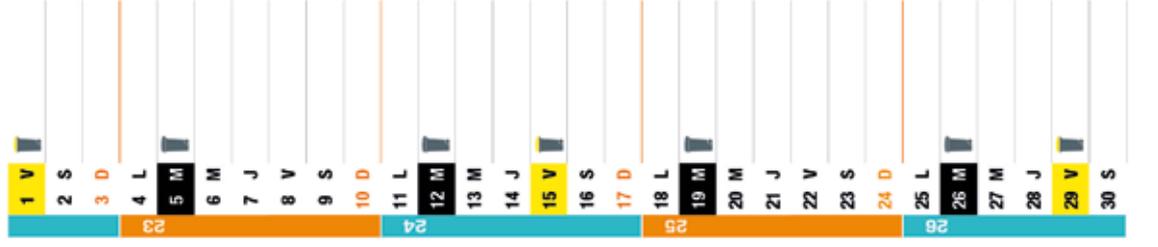
## AVRIL



## MAI



## JUIN



Attention ! Les jours fériés entraînent un report du jour de collecte.

TRIONS MIEUX  
VIVONS MIEUX

Un doute, une question ?...

Tél. 02 53 74 11 00  
www.agglo-laval.fr



# MON CALENDRIER

## COLLECTE 2018

### À MONTIGNÉ-LE-BRILLANT

Collecte des ordures ménagères (bac gris) les **merdis**

Collecte des recyclables (bac jaune) les **vendredis** des semaines **paires**

N'oubliez pas de présenter votre bac la veille au soir et de le ranger sous 24h après la collecte.

#### DÉCHETTERIE

Déposez gratuitement différents types de déchets (encombants, ferrailles, gravats, gros cartons, déchets verts, déchets techniques...) qui ne sont pas collectés avec les ordures ménagères.

Triez et placez vos déchets selon les bennes et conteneurs prévus à cet effet.

#### LES DÉCHETTERIES

#### PROCHES DE CHEZ MOI

- Bonchamp
- Entrammes
- L'Huisserie
- Laval (zone des Touches)
- Louverné
- Louvigné
- Montigné-le-Brillant
- Saint-Berthevin

Retrouvez les jours et horaires d'ouverture de votre déchetterie sur [www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)

### JUILLET

1 D	2 L	3 M	4 M	5 J	6 V	7 S	8 D	9 L	10 M	11 M	12 J	13 V	14 S Fête nationale	15 D	16 L	17 M	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 L	24 M	25 M	26 J	27 V	28 S	29 D	30 L	31 M
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	------	------	---------------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

### AOÛT

1 M	2 J	3 V	4 S	5 D	6 L	7 M	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 L	14 M	15 M Assomption	16 J	17 V	18 S	19 D	20 L	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 D	27 L	28 M	29 M	30 J	31 V
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	------	------	------	-----------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

### SEPTEMBRE

1 S	2 D	3 L	4 M	5 M	6 J	7 V	8 S	9 D	10 L	11 M	12 M	13 J	14 V	15 S	16 D	17 L	18 M	19 M	20 J	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 D
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

### OCTOBRE

1 L	2 M	3 M	4 J	5 V	6 S	7 D	8 L	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 D	15 L	16 M	17 M	18 J	19 V	20 S	21 D	22 L	23 M	24 M	25 J	26 V	27 S	28 D	29 L	30 M	31 M
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

### NOVEMBRE

1 J Toussaint	2 V	3 S	4 D	5 L	6 M	7 M	8 J	9 V	10 S	11 D Armistice 1918	12 L	13 M	14 M	15 J	16 V	17 S	18 D	19 L	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 D	26 L	27 M	28 M	29 J	30 V
---------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	---------------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

### DÉCEMBRE

1 S	2 D	3 L	4 M	5 M	6 J	7 V	8 S	9 D	10 L	11 M	12 M	13 J	14 V	15 S	16 D	17 L	18 M	19 M	20 J	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M Noël	26 M	27 J	28 V	29 S	30 D	31 L
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-----------	------	------	------	------	------	------

Attention ! Les jours fériés entraînent un report du jour de collecte.

Passage à l'horaire d'hiver de nos déchetteries

TRIONS MIEUX  
VIVONS MIEUX

Un doute, une question ?...  
Tél. 02 53 74 11 00  
[www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)





## Sécurité routière

### Objectif « aucune victime » en 2018

Les nids de poules sur les routes, les bambins assis entre papa et maman sur un coussin à l'avant de la voiture, le « p'tit dernier » avant de prendre la route, étaient monnaie courante dans les années 70.

18 000 morts à l'époque en France, contre moins de 4 000 ces dernières années, cela démontre bien que de réels progrès ont été réalisés alors que, sur la même période, le parc automobile national a presque triplé.



Nombre de personnes tuées sur la route en Mayenne



Pourtant, depuis 2014, en Mayenne comme sur l'ensemble du territoire national, la **mortalité routière est en hausse**. Les différentes mesures prises ces dernières décennies semblent moins efficaces face à **des nouveaux comportements**. Le respect de « la règle », le rapport aux risques, l'importance du téléphone dans le quotidien, de nouvelles addictions, expliquent ces évolutions.

**Dans 9 cas sur 10, les accidents qui frappent nos familles sont dus à des comportements irréguliers.**

La vitesse excessive ou inadaptée est ainsi la première cause d'accidents.

Au final, si chaque conducteur se montrait vigilant et respectueux des règles, notamment le code de la route, la majorité des accidents serait évitée.

Il s'avère plus que jamais nécessaire d'amplifier la politique de sécurité routière, pour que la conscience du risque, le respect des autres et de soi-même, puissent à nouveau être des règles de vie naturelle et partagée.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



**Mode conduite, l'appli qui met le téléphone portable en veille quand on conduit**



Pour poursuivre les efforts et continuer à sauver des vies, de nouveaux moyens de contrôles automatisés sont déployés. Sur notre commune de Montigné-le-Brillant, nous développons les zones de circulation apaisée (rue des Lauriers prochainement), la maîtrise de la vente de boissons alcoolisées dans les manifestations locales, la cohérence de la signalisation routière pour qu'elle soit comprise et ainsi respectable et respectée...

Car en matière de sécurité routière, nous sommes tous responsables ! La commune de Montigné-le-Brillant et les montignéens doivent être exemplaires. C'est à force de vigilance et de prise de conscience qu'ensemble, dans l'intérêt de nos enfants, de nos proches et de nos amis que nous aurons une route plus sûre.



@routeplussure

## Maison de l'Europe

Vous recherchez des cours de langues ? Envie de partir à l'étranger ? Savez-vous comment l'Europe est présente en Mayenne ?

La Maison de l'Europe en Mayenne – Europe Direct, association départementale, a pour but de rapprocher les Mayennais de l'Europe en proposant des activités : centre de documentation, animations/formations sur l'Europe à destination de tout public, débats, évènements européens gratuits (Fête de l'Europe, soirée festive à Noël, ...), cours de langues, accompagnement des jeunes à la mobilité et des porteurs de projets...

Toute l'actualité de l'Union européenne et de notre structure sur notre site.



Suivez-nous sur Facebook et Twitter (@MaisonEurope53).  
43 quai Gambetta - LAVAL

## Comptage nocturne d'animaux sauvages

### Information de la fédération des chasseurs de La Mayenne

La fédération départementale des chasseurs de la Mayenne procédera au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 à des comptages nocturnes d'animaux sauvages réalisés à l'aide d'une source lumineuse à partir d'un véhicule automobile, et ce, à l'intérieur du créneau horaire **19h à 1h du matin**.

Pour la commune de Montigné-le-Brillant, ce comptage est fixé du **26 février au 2 mars**.

Pour toutes informations complémentaires au : 02 43 53 09 32  
[www.chasse53.fr](http://www.chasse53.fr)



## Bientôt 16 ans pensez au recensement obligatoire

Tout français qui atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons doivent faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). C'est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire). La période de recensement varie selon la situation du jeune au regard de la nationalité française. Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

### N'oubliez pas :

- ▶ la pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport),
- ▶ du livret de famille à jour.

**Français de naissance :** Un français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

**Français ayant acquis la nationalité française :** Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.



### Attestation de recensement :

À la suite du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Il ne sera pas délivré de duplicata.

### Suite du recensement :

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée de défense et citoyenneté (JDC).

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

### Défaut de recensement :

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- ▶ de ne pas pouvoir participer à la JDC,
- ▶ de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- ▶ de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (BAC, permis de conduire, etc.) avant l'âge de 25 ans.



## Les motards ont du cœur

La 18<sup>ème</sup> édition de l'opération « Les Motards ont du cœur » aura lieu le **dimanche 29 avril 2018**.

Les motards passeront à Montigné-le-Brillant vers **10h20**. Un arrêt de 10 minutes est prévu sur le parking face au Pétoulet, 29 rue des Lauriers.

Pensez dès à présent à la promesse de don que vous pourriez faire (don du sang, dons d'organes et de moëlle osseuse). Des bulletins de promesses de don seront à votre disposition à la mairie et chez les commerçants 15 jours avant le passage des motards.



## La Citad'Elle

Lieu d'accueil, d'écoute, d'aide  
pour les femmes victimes de violences  
conjugales et intrafamiliales

02 43 56 95 94  
Ou 115 24h/24, 7j/7

4 rue du Britais  
LAVAL

Ouvert du lundi au vendredi de : 9h30 à 17h  
sauf le mercredi après-midi : permanence téléphonique

REVIVRE ASSOCIATION



50% de réduction ou crédit d'impôt  
Selon loi de finance en vigueur

CESU préfinancé accepté

Entretien du domicile, garde d'enfants, aide à la personne, maintien au domicile...  
Avec l'ADMR, facilitez-vous la vie à Montigné-le Brillant !

**L'ADMR, Acteur de proximité, social et solidaire !**

L'association de l'Huisserie, une équipe de 12 bénévoles et de 25 professionnels qui intervient au quotidien afin d'aider toute personne à bien vivre chez soi avec un service de qualité.

Notre engagement au quotidien : **écoute, entraide, relation de proximité, convivialité et respect de la personne.**

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, contactez-nous !

Accueil téléphonique :

Lundi et jeudi : 8h30-12h

Mardi : 8h-12h30 et 13h30-17h30

Mercredi : 9h-12h

Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

ADMR l'Huisserie  
11, place de l'Église  
53970 L'Huisserie  
02 43 26 24 49

lhuisserie.admr53@orange.fr

Horaires des permanences :

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 13h30-17h30

Référent local à Montigné :

Michel BALLU



## France Alzheimer

Missions : Soutenir les personnes malades et leurs proches, informer l'opinion et les pouvoirs publics, contribuer à la recherche, former les professionnels, les aidants familiaux et les bénévoles.

Actions de notre association :

Toutes nos actions sont gratuites pour les participants :

Personnes malades : Ateliers.

Aidants : Accueil et écoute avec des permanences à Mayenne, Laval et Château-Gontier, relaxation, formations, groupes de paroles, de paires, conférences d'informations.

Couple aidant-aidé : permanences, café mémoire, après-midi Halte relais, Action de convivialité, aide financière.

[www.france.alzheimer53.fr](http://www.france.alzheimer53.fr)

France Alzheimer Mayenne - 15, Carrefour aux Toiles - 53000 LAVAL

Tél. 02 43 69 06 88 - francealzheimer.mayenne@yahoo.fr

Une nouvelle année qui commence... Un renouveau pour l'école avec le redéploiement des locaux... De l'impatience, de l'enthousiasme, de la curiosité animent nos élèves... En attendant de prendre possession des nouvelles classes, chacun chemine dans ses apprentissages, dans les projets proposés par les enseignants et les élèves eux-mêmes...

### ... Autour du bois de Montigné-le-Brillant



Le bois de Montigné-le-Brillant est un lieu de jeux pour les enfants de la commune, mais le connaissent-ils bien ?

C'est tout l'enjeu de ce projet proposé en partenariat avec le CIN et Jean-Luc Boulay, animateur nature, qui, au fil de plusieurs sorties dans l'année, apprend aux enfants de CE1-CM à écouter, toucher, regarder la nature autrement.

Nous découvrons des espèces de champignons, d'arbres, d'oiseaux. Nous prenons conscience de la biodiversité, riche de cet environnement : du balain du chêne au pic épeiche, en passant par la sitelle torchepot... du chêne au châtaigner, en passant par le bouleau... Ces rencontres avec J.L. Boulay sont riches d'enseignement et sont poursuivies tout au long de l'année.

### ... Autour de la mythologie grecque

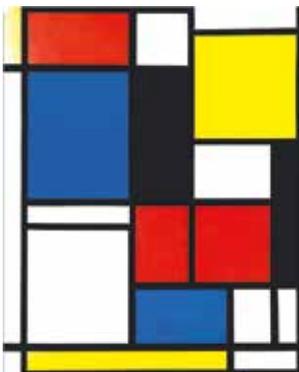


100 épisodes, 1 feuilleton... Non, ce n'est pas une série télévisée, mais bien un feuilleton littéraire que les CE1-CM suivent depuis le début de l'année. Celui de Muriel Szac qui raconte l'épopée des dieux grecs, et plus particulièrement à travers un personnage principal : Hermès. A partir de ce feuilleton, les élèves sont initiés :

- Au débat philosophique sur des thèmes comme la jalousie, la beauté, l'amour, la différence, etc...

- À l'analyse d'œuvres d'arts, parcourant ainsi l'histoire des arts à travers l'étude de tapisseries, sculptures, bas-relief, peintures, mosaïques...

### ... Autour de Piet Mondrian



Chaque année, nous nous appuyons sur les œuvres d'artistes pour mener des projets en arts visuels. En ce début d'année, les élèves de CP-CE2 ont étudié le travail de Piet Mondrian et ont réalisé différentes productions en deux et trois dimensions.

### ... Autour de Loup

Ce personnage attachant de Oriane Lallimand et Eléonore Thuillier a accompagné les élèves de maternelle au travers d'activités de langage, de numération, de repérage dans l'espace... Les enfants s'identifient à Loup qui évoque ses peurs, ses interrogations proches de leurs propres ressentis.



Nous nous joignons donc à Loup pour vous souhaiter une belle et heureuse année.

Nous restons à votre disposition pour tout échange ou rencontre. N'hésitez pas à nous contacter au 02 43 98 38 37 ou par mail : ce.0530336c@ac-nantes.fr.

## Amicale de l'école Pablo Picasso



L'édition 2017 du Marché de Noël organisé par l'Amicale de l'école Publique Pablo Picasso fut une vraie réussite ! De nombreux visiteurs, une belle ambiance, un beau chalet fait main par les Papas qui a permis aux enfants de poser avec l'homme phare de la soirée... Un certain Père Noël...

De belles nouveautés vous seront proposées dans l'édition 2018... Les lutins de l'Amicale y travaillent déjà...

Prochain rendez-vous : la fête de l'école qui aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et qui vous proposera un cochon grillé ! Vivement 2018 !



## École Sacré Cœur

Chaque année, nous travaillons autour d'un thème qui rassemble tous les enfants de l'école ; c'est fédérateur et motivant... Ce thème prend place, enrichit et agrmente les apprentissages scolaires qui restent bien sûr notre priorité.

### Ça swingue à l'école Sacré-Cœur...

Victor Hugo écrivait « la musique, c'est du bruit qui pense... ». Cette année, nous ferons donc « résonner » tous nos bruits, nos chants, nos découvertes dans un même unisson avec tous les enfants de l'école.

### C'était en Juin... Une DOse de souvenirs...



L'arrivée des Vikings...

- Les enfants des Cycles 1 et 2 sont allés au parc d'attractions Diverty Parc (près de Vitré) le mardi 4 juillet.
- Pour la kermesse de l'école le dimanche 2 juillet, nous avons bien fait d'opter pour des danses ensoleillées et rythmées.
- **RÉ**alisation d'une œuvre collective sur le thème « le Rythme et la Musique » pour participer à l'exposition de l'Art du Vicoin. Chaque classe, chaque enfant a mis un peu de lui dans cette œuvre colorée. Depuis l'exposition de novembre, l'œuvre trône dans l'entrée du couloir de l'école. Nous en sommes fiers...
- **MI**-chant, mi-musique...



Les tambours des CP-CE1

Le matin du **samedi 23 décembre**, les enfants ont donné rendez-vous à leurs familles dans la salle des fêtes. Cette matinée de rencontres fait partie des rendez-vous incontournables pour toute la communauté de notre école. Les parents ont apprécié les différentes danses et chansons préparées pour l'occasion



L'orchestre rythmique des CE2-CM

et accompagnées de différents instruments ; boîtes, bassines, mais aussi guitares, trompettes et violons. Attiré par autant de musique, le Père-Noël est passé nous voir et nous apporter quelques chocolats...

- **FA**bles et musique... **Mercredi 13 décembre**, les enfants de Maternelle ont assisté au spectacle musical « La balle rouge » des J.M.F. (Jeunesse Musicale de France) à Laval.
- **SOL**fège et instruments du monde viendront dans notre école le **vendredi 20 avril** grâce à Planète-mômes. Le spectacle musical interactif « Julien et les copains du monde » sera joué dans notre salle de motricité. Au cours de l'histoire, les enfants auront le plaisir d'essayer des instruments venant de différents continents pour accompagner les chansons et les aventuriers.
- **LA** préparation d'une comédie musicale va rythmer cette deuxième partie de l'année scolaire. Elle sera présentée à la kermesse du dimanche 24 juin.
- **S**ignalons également ces activités hors-projet :
  - Comme tous les ans, nous participons activement au jury littéraire du « Prix Roman Jeune » proposé par la bibliothèque municipale. Pour le moment, les enfants préfèrent le livre « les vacances d'apache » d'Alexandre Chardin. Nous espérons rencontrer cet auteur au Printemps...
  - Les enfants de Maternelle se rendent tous les premiers jeudis du mois à la Bibliothèque. Ils ont l'occasion d'y découvrir et d'apprécier différents livres. Ils écoutent des histoires par petits groupes parmi les livres qu'ils choisissent.
  - Les enfants du CP au CM2 sont allés à l'Aquabulle au cours de ce premier trimestre.
  - **Du 29 janvier au 9 février prochain**, les élèves de CE2-CM partiront au Pays du Mont-Blanc. Ils seront accompagnés de ceux de l'école d'Ahuillé. En plus du ski, du patinage et de la randonnée en raquettes, ils découvriront le milieu montagnard, la Mer de Glace et la vie en collectivité. Les valises reviendront certainement pleines de souvenirs enneigés. Grâce aux aides de la mairie et de l'APEL, les familles ont payé 190 € pour ces deux semaines.
  - Tous les enfants participeront à l'opération « Foot à l'école » et rencontreront les autres enfants des écoles du secteur le **jeudi 24 mai**. Nous essaierons de devenir de vrais supporters compréhensifs pour notre équipe de France lors du Mondial de Juin.
  - Les parents de l'OGEC ont décidé le remplacement du jeu extérieur primaire. Au Printemps, notre bon vieux toboggan laissera sa place à un ensemble de structures d'équilibre. Les enfants s'impatientent déjà...

**Inscriptions** : Si des parents désirent nous rencontrer pour découvrir notre école, nous sommes à leur disposition. Merci de prendre rendez-vous : 02 43 98 36 44 (sur temps scolaire) ou 02 43 98 56 64 (hors temps scolaire).

Vous êtes les bienvenus.



## ASLM

aslm53970@orange.fr - www.aslmontigne.fr

### Bienvenue à Laura, nouvelle animatrice sportive !

Nous commençons à désespérer, cela faisait plus de 4 mois, que nous n'avions plus d'animateur sportif, une bonne étoile nommée Laura Durand nous arrive !



Laura, animatrice avertie, bien au fait de la pratique sportive ayant baigné

dedans ces 10 dernières années, a débuté au sein de l'ASLM les activités de découverte du Multisports, d'initiation Badminton et Foot dès le 8 janvier. Laura possède une forte envie de promouvoir le sport à travers l'initiation sous forme ludique auprès des jeunes de Montigné, fille ou garçon, la mixité est de mise.

Nous remercions la municipalité de croire dans la pratique sportive au sein de l'ASLM, elle a accordé le principe d'une subvention annuelle correspondant partiellement au coût de l'animation sportive. Le reste étant à la charge de l'ASLM.

Vous trouverez plus de renseignements (inscriptions, planning...) sur notre site internet.

**L'assemblée générale aura lieu le vendredi 16 février 20h00** salle des associations : nos actions, nos projets sont au programme, vos souhaits, vos suggestions sont les bienvenus.

### Le Vide Grenier de Montigné a lieu le dimanche 6 mai.

Vous pouvez réserver dès à présent votre emplacement : les 2 mètres linéaires 5€, tél 02 43 98 35 91, le bulletin de réservation sera distribué dans les boîtes aux lettres ou téléchargeable sur le site : [www.aslmontigne.fr](http://www.aslmontigne.fr) Comme à l'habitude pour les riverains, l'emplacement est attribué devant les habitations respectives. Si la réservation est tardive, l'emplacement est attribué à quelqu'un d'autre, nous manquons de place !

**L'ASLM vous gratifie de ses plus beaux vœux culturels, artistiques et sportifs**



## Volley



La section Volley Ball de Montigné a repris en septembre dernier avec 4 nouvelles recrues et une entente avec le Club de L'Huisserie afin d'inscrire une équipe masculine en départemental.

Cette année, l'équipe Loisirs Mixte participera au Championnat Loisirs, à la Coupe de la Mayenne et au tournoi détente loisirs.

A noter dans votre agenda la date de notre tournoi annuel, le **vendredi 18 mai**.

Ce petit club se veut dynamique et convivial dans sa pratique du Volley Ball, alors n'hésitez pas à nous rejoindre afin de découvrir ou redécouvrir ce sport ! (pour plus d'infos consulter le site de l'ASLM)

Petit Clin d'œil à Ambre TOMCZYK, qui a intégré l'équipe de France Cadette. Elle sillonne le monde pour sa préparation en vue du Championnat d'Europe qui se déroulera en avril. Un article lui a été consacré dans nos journaux locaux, Ouest France et le Courrier de la Mayenne !



## Badminton

La saison a recommencé début septembre avec de nouvelles recrues. Nous sommes une quinzaine à nous retrouver chaque mardi à la salle ATHENA pour échanger quelques volants.

Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours nous rejoindre les **mardis** de :

**18h00 à 19h30** section enfant (avec une nouvelle animatrice)

**19h30 à 21h30** section adulte (hommes et femmes)





## Football

**Arbitrage :** Teddy Jaunay est aux portes de la ligue, il arbitre désormais les rencontres de 1<sup>ère</sup> division.

**École de foot :** Le mercredi, Jacques Rocu entraîne un groupe talentueux et assidu. Le samedi, les U9 affrontent les équipes du secteur pendant les plateaux.

L'entente avec Ahuillé est toujours d'actualité pour les autres formations.



L'équipe sénior, fortement rajeunie, se comporte très bien dans un championnat relevé.

Les vétérans : un groupe difficile, une moyenne d'âge de plus en plus élevée et des blessés ont rendu cette 1<sup>ère</sup> partie de championnat compliquée. Pour les inscriptions en vétéran, vous pouvez joindre Didier (didier.baudre@wanadoo.fr).



## Théâtre

La troupe a eu grand plaisir à présenter sa pièce à 4 reprises. Le public ne s'y est pas trompé et a répondu présent à l'invitation.

L'équipe tient d'ailleurs à remercier les Montignéens, voisins, amis, famille, amateurs de théâtre... pour ces rendez-vous réussis.

En effet, les représentations se sont jouées salle comble et quelle belle récompense pour les acteurs et l'équipe technique. La troupe n'a d'ailleurs pas dit son dernier mot...



La pièce sera effectivement rejouée au profit de l'association « Les p'tits doudous » association à but non lucratif, dont l'objectif est d'améliorer la prise en charge et diminuer le stress de l'enfant et de ses parents lors de son passage au bloc opératoire. Donc si vous n'avez pas encore eu l'occasion de voir « GRAND-MERE EST AMOUREUSE » ou si vous voulez revoir la pièce, ou tout simplement accompagner la troupe dans ce geste, rendez-vous le :

**SAMEDI 27 JANVIER à 20h30**

salle des loisirs de Montigné.

Pour compléter ses représentations, la troupe emmènera GRAND-MERE, toujours AMOUREUSE, à Argentré le vendredi 23 février.

La troupe a su cette année, s'investir dans des stages proposés par le festival amateur de la Mayenne avec un stage maquillage de scène, un sur les éclairages, puis sur la création d'une page Facebook qui va bientôt voir le jour.



## Cyclos



Depuis l'AG du 4 octobre 2017, l'association des cyclos de Montigné se dote d'un nouveau bureau.

L'association regroupe 32 adhérents pratiquant le dimanche matin, le VTT, le vélo de route, ou les deux.

Le VTT se pratique du 1<sup>er</sup> dimanche de novembre au dernier dimanche de février. Quant au vélo de route la saison commence du 1<sup>er</sup> dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre.

Pour ces deux disciplines, un nombre important de circuits vous est proposé, les rendez-vous sont au local vélo, complexe sportif (Eté 8h30 - Hiver 9h00).

Ces deux activités sont avant tout un loisir, nous gardons l'esprit de convivialité et d'amitié, chacun roule à son allure.

Un flyer vous a été déposé dans vos boîtes à lettres en octobre dernier pour découvrir le VTT et connaître notre équipe. La section est ouverte à tous les Montignéens et autres de 16 à 77 ans.

Pour renseignements et infos, contactez notre Président.

Président : Fougerey Emmanuel - Tél 06 04 48 20 22  
fougerey@wanadoo.fr

Vice-président : Marchand Didier

Trésorier : Heslouis Marc - Tél 02 43 98 39 76  
bmheslouis@aliceadsl.fr

Trésorier adjoint : Moreau Daniel

Secrétaire : Cousin Marcel - Tél 06 87 32 58 92  
cousin.marcel@yahoo.fr

Secrétaire adjoint : Marchand Clément



## Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements aura lieu, à la salle de loisirs, le

**2 mars 2018**

- dépôt : le vendredi de 12h à 18h

- vente : le vendredi de 20h à 22h.

Reprise des invendus : le samedi de 13h30 à 14h30.

Vous pouvez vous procurer la feuille de dépôt en mairie, dans les commerces, ou par mail à l'adresse suivante :

[boursevet.montigne@orange.fr](mailto:boursevet.montigne@orange.fr)

Pour tous renseignements complémentaires :

Tél. : 02.43.98.38.77 / 02.43.58.85.69



## Swing Mouv' Surprise party

**CHOCOLAT et ROCK'n ROLL**

**Samedi 17 mars**, l'association accueillera à l'occasion de la 12<sup>e</sup> édition de la soirée thématique CHOC&ROLL, le groupe « The Jallies », composé d'un trio vocal féminin et de deux musiciens qui sauront, par leur enthousiasme et leur énergie communicative, faire tourner les danseurs de rock et de danses swing de la Mayenne, débutants ou confirmés.

Soirée ouverte à tous (adhérents ou non à notre association) - Places limitées

Réservation obligatoire avec règlement auprès de l'association (SMS-P, La Forte Ecuyère, Montigné-le-Brillant)

Soirée complète (à partir de 19h30)  
20€ incluant un menu Choc Dog  
(un hot dog frites, une boisson soft et un dessert spécial menu, buffet de desserts au chocolat)

Soirée sans menu (à partir de 19h30)  
16€ incluant le buffet de dessert au chocolat  
(servi à partir de 21h30)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez :

- consulter notre site : [www.smsp53.net](http://www.smsp53.net)

- nous adresser un mail : [sms-p@wanadoo.fr](mailto:sms-p@wanadoo.fr)

- nous contacter au : 06 71 38 43 24



SWING, MOUV' ET SURPRISE PARTY s'est vue décerner, par la Fédération Française de Danse, le label Qualité FFDance, « niveau Bronze »

## Gymnastique volontaire



Les cours sont assurés par une animatrice gymnastique volontaire dynamique et dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Les 44 adhérentes de la saison 2017-2018 se retrouvent le **mardi** soir, salle de loisirs, **de 20h15 à 21h15** (1 cours d'essai gratuit).

Activités : échauffement dynamique, aérobic, abdos fessier, renforcement musculaire (bras cuisses), step, stretching



Présidente : Christine Renou : 02 43 98 34 60  
[christine.renou14@orange.fr](mailto:christine.renou14@orange.fr)

Trésorière : Claudie Marchand : 02 43 98 38 24  
[marchand.claudie@wanadoo.fr](mailto:marchand.claudie@wanadoo.fr)

Secrétaire : Célia Rossignol : 02 43 98 38 99  
[celia.rossignol@wanadoo.fr](mailto:celia.rossignol@wanadoo.fr)

## Le gardon de Montigné



L'A.A.P.P.M.A. (Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique) de Montigné procédera à 2 lâchers de truites dans le plan d'eau :

**les samedis 3 mars et 28 avril 2018**

Pour ces 2 lâchers, la pêche sera autorisée de 9h00 à 20h00.

1 seule gaule sera acceptée par pêcheur et chaque pêcheur ne pourra pas pêcher plus de 8 truites dans la journée.

La pêche sera strictement interdite :

- du dimanche 25 février - 20h00 au samedi 3 mars - 9h00,

- et du dimanche 22 avril - 20h00 au samedi 28 avril - 9h00,

Excepté ces 2 semaines d'interdiction, la pêche est autorisée tous les jours de l'année de 8h00 à 20h00, sauf pour **la pêche au vif, leurres, poissons morts qui est interdite du 29 janvier au 30 avril (inclus).**

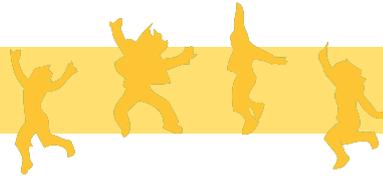
Seules sont admises à pêcher, les personnes s'étant acquittées d'un droit de pêche (carte) à l'A.A.P.P.M.A. de Montigné-le-Brillant. Désormais, pour prendre votre carte, une seule possibilité : sur le site internet en choisissant AAPPMA de Montigné-le-Brillant comme support. Pour tous renseignements complémentaires contacter Bernard Marchand ou Roger Jarry.

**Autres dates à retenir :**

- **samedi 10 mars et samedi 31 mars** : lâcher de truites sur la rivière (50kg)

- **vendredi 2 février à 20h** : assemblée générale, au restaurant Le Pétoulet (avec galette des rois),

- **dimanche 3 juin** : fête de la pêche au plan d'eau, pêche ouverte à tous (lâcher de truites de 30 kg).



## Patchwork

Le patchwork s'adresse à tous. Nul besoin d'être un grand couturier pour exprimer sa créativité à travers ces coupons de tissus assemblés. Marie-Thérèse GEHANT vous accueillera avec plaisir **le jeudi de 20h à 22h, salle des associations** de Montigné. Elle vous enseignera les différentes techniques pour réaliser vos patchworks selon vos envies et votre temps. Contact : Marie Thérèse GEHANT - Tél. : 02 43 68 30 69



## Syndicat du Bassin du Vicoin



### Le Syndicat de bassin du Vicoin : 50 ans d'histoire...

#### Depuis sa création, 40 années d'aménagements hydrauliques

Créé en 1967 à la suite des terribles inondations survenues au cours des années 1960, afin que la gestion de l'eau devienne collective et réfléchie à l'échelle du bassin, le Syndicat de bassin du Vicoin a œuvré jusqu'au début des années 2000 à l'aménagement et à l'entretien du Vicoin et de ses affluents sur des bases hydrauliques fortes en accompagnement des politiques agricoles et de développement de cette période, avec les services de l'État : curage, création, rénovation et entretien de barrages et de la végétation. Depuis les années 2000, la gestion du cours d'eau a profondément changé, faisant place à de nouvelles orientations environnementales et réglementaires : recherche du bon état écologique des eaux, restauration de la continuité écologique (déplacement des poissons) et du transit sédimentaire (les sédiments charriés par les cours d'eau se déplacent librement vers l'aval selon les conditions de débit...), protection des berges, restauration des zones humides latérales, gestion des plantes envahissantes, etc. D'une gestion très interventionniste et artificialisée, le Syndicat est passé à une gestion plus libre des écoulements, en accompagnant les capacités naturelles des cours d'eau.

#### Les années 2000 : le tournant environnemental

Depuis 2008, les objectifs environnementaux (qualité des eaux, qualité biologique des cours d'eau) ont entraîné de nombreux travaux, parmi lesquels, les plus emblématiques, qui ont été de supprimer ou de réaménager les barrages et les obstacles artificiels (ponts, busages, batardeaux...) présents sur le cours du Vicoin et de ses 29 principaux affluents. Ce programme ambitieux et novateur appelé CRE (Contrat Restauration Entretien 2008-2013) puis CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques 2014-2019), qui s'inscrit sur dix années au total, a permis le rétablissement de la continuité écologique sur 23 des 25 ouvrages principaux identifiés. Pour cette action, le Syndicat a reçu en 2017, un trophée de l'Eau de la part de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, récompensant les actions du Syndicat en la matière. En 2018, deux ouvrages resteront à aménager. Les effets de ces aména-

gements sont positifs sur la qualité de l'eau et la faune, même si les populations de poissons évoluent lentement : l'anguille a multiplié ses densités par huit en huit ans par exemple, de nouvelles espèces sont ré-apparues (truite fario), des déplacements de poissons avec la Mayenne et des frayères naturelles sont observées... Cette évolution vers des peuplements naturels et adaptés au cours d'eau favorisera une pratique de la pêche différente, plus itinérante mais plus durable à terme... Ces actions ne se sont pas limitées au seul cours principal du Vicoin mais ont été élargies depuis 2013 à de nombreux ruisseaux : Le Galoi, le Plessis, le Poncé, la Proroterie, le Coudray, la Brûlatte, etc... qui présentent des potentiels écologiques forts et font l'objet de travaux de grande ampleur de protection : mise en place de clôtures, suppression des obstacles, aménagement d'abreuvoirs, recharge du lit pour recréer des habitats favorables aux espèces, aménagement et restauration de zones humides connectées au cours d'eau comme à Ahuillé, à la Brûlatte...

#### 2018 : le Syndicat du Vicoin meurt... pour mieux renaître...

Aujourd'hui composé de 18 délégués représentant les 18 communes adhérentes, le Syndicat est dirigé par un bureau présidé par Christian Raimbault, adjoint à la Brûlatte. Le Syndicat dispose d'un technicien à mi-temps, chargé de surveiller le cours d'eau, de suivre les projets et les travaux et de faire le lien avec les riverains et les partenaires financiers (Agence de l'Eau, Département, Région) et techniques du Syndicat (Etat, Fédération de pêche, associations, etc). Il travaille en groupement avec 5 autres bassins de la Mayenne.

Une étape cruciale de l'histoire du Syndicat sera franchie au 1<sup>er</sup> janvier 2018 avec l'application de la loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui transfère aux communautés de communes et aux agglomérations la compétence en matière de gestion des cours d'eaux et des zones humides. Le Syndicat perd donc en théorie ses compétences administratives et sa raison d'exister mais les principales collectivités du bassin du Vicoin (Pays de Loiron et Laval Agglomération) ont choisi de transférer cette compétence au Syndicat dans une nouvelle entité, plus large que le seul bassin du Vicoin, puisqu'un syndicat mixte regroupant les bassins de la Jouanne, de l'Ouette, du Vicoin et le territoire de Laval Agglomération devrait être créé en 2018. Le Syndicat du Vicoin serait alors dissous au sein de cette structure, tout en gardant une représentation sous la forme d'une commission territoriale dans laquelle siègeront des représentants des communes et des délégués des collectivités, le financement étant assuré par les collectivités directement. Une page de 50 années sera ainsi tournée sur le bassin...



Diversification des habitats dans le lit du Vicoin (à gauche) et suppression des barrages remplacés par des rampes en enrochements (à droite) : des aménagements qui favorisent les populations naturelles de poissons.

# RETOUR EN IMAGES SUR...

Soirée de Noël , vendredi 22 décembre.



Marché de Noël,  
chorale des enfants,  
samedi 2 décembre.



Exposition l'Art du Vicoin, fin octobre.



Théâtre, novembre.



Repas des aînés, dimanche 19 novembre.